

La propriété de l'impropre. Faux et appropriation

Séminaire de la Villa Finaly
13-15 novembre 2019

dans le cadre du programme
« Littérature à crédit. Roman européen contemporain et paradigme fiduciaire »
de l'Institut Universitaire de France

Pour la seconde année consécutive, dans le cadre du programme « Littérature à crédit. Roman européen contemporain et paradigme fiduciaire », nous organisons à Florence un séminaire sur l'articulation au paradigme fiduciaire des notions de propriété et d'appartenance. Le premier volet, « La propriété du propre. Dette et appartenance » partait de la question du « propre de l'homme » (ce à quoi j'appartiens, ce qui m'appartient) pour penser celle de la propriété. Se dessinaient deux directions possibles, l'une du « propre » comme fondateur de l'autonomie, l'autre de « l'appartenance » comme fondement de l'héritage, la tradition, la dette ; deux directions perçues comme autant de choix éthiques, politiques, métaphysiques, esthétiques pour tenter de caractériser le contemporain.

Ce second volet du séminaire propose, pour prolonger certains des questionnements du premier, de renverser la perspective, en envisageant « la propriété de l'impropre », à savoir l'ensemble des processus d'appropriations détournées, illégitimes, imprévues qui viennent remettre en cause les instances de légitimation et de transmission de propriétés. Comment fonctionnent les mécanismes – scientifiques, juridiques, culturels, institutionnels – d'attribution et d'appropriation quand ils portent sur des objets *impropres*, soit que ceux-ci ne puissent s'envisager qu'avec difficulté comme des propriétés, soit qu'ils fassent l'objet d'une attribution ou d'une appropriation erronée, trompeuse, voire délictueuse ? Quelle valeur (éthique, épistémique, sociale) accorder à des attributions qu'on peut contester, renverser, fragiliser, et que disent-elles de l'objet auquel elles confèrent un nom (d'auteur, de créateur, de possesseur), un statut, un pouvoir, une aura, voire une identité ou une essence ? La question de l'impropre amène paradoxalement à adopter un paradigme fiduciaire, où la mise en place de processus de certification, d'attribution, d'identification, dépend désormais d'une économie de la confiance à refonder ; au premier chef, entre les acteurs d'un échange qui ne saurait se résumer à une communication asymétrique entre un auteur en position d'autorité et un destinataire passif, entre un savant et un non-spécialiste, entre un dépositaire du sacré et un profane, entre un enquêteur et son témoin.

Il faudrait donc faire la part de l'impropre et de l'inapproprié, réfléchir à une pratique réglée de l'impropriété, entendue comme exploitation des possibilités épistémiques des désattributions, de l'anonymat, des identités et des propriétés collectives ; ou comme prisme pour reposer la question de l'autorité et de la revenance de la figure auctoriale dans la création contemporaine. D'un côté, une revalorisation de l'impropriété comme critique de l'autorité ; de l'autre, un questionnement de l'inapproprié comme interrogation de l'autonomie de l'objet. Il ne s'agit ainsi pas seulement de se demander qui peut s'approprier l'impropre, dans quelles conditions, et pour quels effets ; ni ce que la propriété de l'impropre implique quant à notre capacité à *prêter foi* aux discours et aux institutions qui garantissent la propriété et son attribution ; mais d'envisager également la possibilité d'une heuristique du faux, de l'impropre, de l'inapproprié, et son rôle dans la construction d'un paradigme fiduciaire au cœur d'une refondation horizontale et éthique des échanges sociaux, économiques, politiques, esthétiques.

Programme

13 novembre 14h-17h30

Premier panel : Attribution, falsifications, impropriété

Maxime Decout, « *La littérature est-elle toujours impropre ? La preuve par l'imposture* »

Gaëlle Debeaux, « *Georges Perec a-t-il vraiment écrit « 53 jours » ? Exploration de quelques enjeux heuristiques des vertiges de l'attribution* »

Loïse Lelevé, « *Toutes les faussaires s'appellent Jeanne*. Analyse de la falsification au féminin »

Frédérique Leichter-Flack, « *Peut-on tirer un savoir juste d'une expérience morale falsifiée ?* »

Création : *Coïncidences : extraits futiles d'un auteur disparu*

Carte impropre à Hélène Frédérick et Nicole Caligaris

14 novembre 9h-12h30

Deuxième panel : Impostures, approximations, réappropriations

Ricardo Bedoya Forno, « "El novelista puede engañar, pero usted no" : mensonge et fiction dans *L'Imposteur* de Javier Cercas »

Zelda Chesneau, « *L'Histoire en héritage : réappropriation problématique de la catastrophe d'Hiroshima dans la science-fiction et dans la genbaku bungaku.* »

Adrien Genoudet, « *Le mystère demeure : les propriétés effervescentes d'Albert Kahn* »

Emmanuel Bouju : « *Dans la boîte-miroir. Douleur fantôme et réappropriation* »

Création : *carte impropre* à Pierre Senges

14 novembre 14h-17h30

Troisième panel : S'appropriier l'impropre de la littérature

Sylvaine Guyot : « "Le discours au théâtre est discours de qui ?" (Re)présentation et (dés)appropriation des voix minorisées sur la scène contemporaine »

Sylvie Servoise, « *Circulation de la parole et hybridation des discours : autour de Mathias ou la révolution de Leslie Kaplan* »

Benjamin Bouchard : « *Écologie de la lecture : un modèle d'appropriation* »

Création : *carte impropre* à Alban Lefranc

15 novembre 9h-12h30

Quatrième panel : L'inappropriable

Sophie Nordmann, « *Maurice Blanchot : l'inappropriable ou l'exil de l'écriture* »

Patrick Savidan, « *Adorno et l'industrie culturelle ou Les paradoxes politiques de l'inappropriable comme norme* »

Mazarine Pinget, « *L'inappropriable, ou "l'opprimée du tout"* »

Discussion et conclusion